



## LE SYNDICAT DE L'AGRICULTURE : APERÇU

Les membres du Syndicat de l'Agriculture sont ceux et celles qui sont positionné(e)s en première ligne pour défendre la santé publique, l'agriculture durable et une chaîne alimentaire salubre. D'autres occupent des rôles clés pour garantir l'intégrité de la fonction publique fédérale et s'assurer que le public peut recevoir des services dans les deux langues officielles.

Nos quelque 8 000 membres travaillent pour d'importants ministères et autres agences du gouvernement fédéral, par exemple :

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA),
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
  - Agence canadienne du pari mutuel (ACPM)
  - Commission de révision agricole du Canada (CRAC)
  - Direction générale des services agroenvironnementaux (DGSA)
- Commission canadienne du lait (CCL),
- Commission canadienne des grains (CCG),
- École de la fonction publique du Canada (ÉFPC),
- Commission de la fonction publique (CFP), et
- Ministère de la Défense nationale (MDN) (formation linguistique).

Au même titre que les membres du Syndicat de l'Agriculture travaillent de façon diligente pour protéger le public, leur syndicat oeuvre quant à lui pour protéger leurs droits sur les lieux de travail. Un effectif concerné garantit à notre syndicat qu'il restera fort et inclusif. Chaque membre est vivement invité à participer aux activités syndicales. Le contrôle des membres est enchâssé dans les Statuts et Règlements du Syndicat de l'Agriculture. Les réunions, conférences et congrès permettent de s'assurer que la direction du syndicat – à tous les paliers – est toujours redevable envers les membres.

La section locale, centrée sur les lieux de travail, est au cœur même de notre syndicat. Les membres des Exécutifs et militant(e)s élu(e)s localement travaillent aux côtés des membres pour protéger et renforcer leurs droits. Ils et elles aident et représentent leurs collègues en cas de problèmes en milieu de travail ou d'abus de la part de la direction dans des domaines comme la discipline, le harcèlement, la discrimination, la santé et la sécurité, et les changements technologiques.

Nos dirigeant(e)s nationaux(ales) sont des membres du Syndicat de l'Agriculture, élu(e)s par les délégué(e)s au Congrès national triennal de notre syndicat. L'Exécutif national et le Conseil national dirigent, ensemble, les affaires de notre syndicat entre deux congrès.

L'Exécutif national se compose d'un(e) président(e) national(e) et de quatre vice-président(e)s exécutifs(ves) nationaux(ales). Le Conseil national comprend :

- l'Exécutif national
- les vice-président(e)s régionaux(ales), qui représentent des régions géographiques définies du pays, et
- les directeurs(rices) nationaux(ales), qui sont élu(e)s pour représenter nos membres à la Commission de la fonction publique, à l'École de la Fonction publique du Canada, au ministère de la Défense nationale (formation linguistique), à la Commission canadienne des grains, dans des dossiers d'intérêt commun tels que celui des droits de la personne.

Les dirigeant(e)s syndicaux(ales) sont appuyé(e)s par une excellente équipe d'agent(e)s syndicaux(ales) et administratifs(ves), qui travaillent depuis notre bureau national, à Ottawa. Ce personnel d'expérience offre des conseils et un appui à l'ensemble des membres.

Le Syndicat de l'Agriculture est un des Éléments de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), en fait l'un des syndicats les plus grands et les plus progressistes du pays. Bien que notre Syndicat de l'Agriculture apporte des connaissances spécifiques qui sont indispensables pour traiter avec les ministères et autres agences du gouvernement qui emploient nos membres, l'AFPC quant à elle dispose des ressources et de l'expertise nécessaires pour s'attaquer à de plus grands enjeux à l'ensemble de la fonction publique fédérale, qui ont des répercussions sur tous les membres du Syndicat de l'Agriculture, quel que soit leur emploi ou leur lieu de travail.

Les membres de l'AFPC permettent à ceux du Syndicat de l'Agriculture de profiter des meilleurs aspects des deux mondes : l'autonomie que nous voulons, à laquelle vient s'ajouter « la force du nombre » et l'accès à des services spécialisés, par exemple l'éducation, l'arbitrage et les négociations.

Le mouvement syndical au Canada a toujours eu une forte conscience sociale. S'il est un fait que les salaires et conditions de travail resteront toujours notre principale

préoccupation, un grand nombre de nos programmes sociaux universels, dont jouissent aujourd'hui les Canadiens et Canadiennes, ont été remportés en premier par le monde syndical après de dures luttes. Voici, à titre d'exemple, une liste partielle des victoires à mettre au crédit du monde syndical : assurance-maladie, indemnisation des accidents du travail, pension de la sécurité de la vieillesse, assurance-emploi, *Loi sur les droits de la personne*, et équité salariale. L'ensemble des Canadiens et Canadiennes aujourd'hui profitent des grands gains remportés par des syndicats comme celui de l'Agriculture et l'AFPC.

*(Janvier 2012)*